

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Département de la
DORDOGNEArrondissement de
SARLAT

Commune de LIMEYRAT

L'an deux mil vingt six, le mardi vingt deux mars, à dix huit heures, le Conseil municipal de la Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. SAUTIER Claude, Maire élu.

Date de convocation : 17 mars 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Présents: M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier, Mme PESQUIER Marie-Eugénie, M. BAYLET Francis, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme MOULINIER Annie, Mme GAILLARD Christine, Mme PATRIS Héléne, Mme DUMAS Natacha, M. DUMAURE Arnaud, M. RAYNAUD Sylvain.

Absent : néant**Secrétaire :** Mme DUMAS Natacha

N° 2026-10 : Désignation des délégués intercommunaux

Vu les articles L.5211-7 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013150-0003 en date du 30 mai 2013, modifié, portant création de la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2021-10-00001 en date du 25 octobre 2021 autorisant le changement de nom de la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort en Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (CCTHPN) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013150-0003 en date du 10 octobre 2025 fixant la composition du Conseil communautaire de la Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir ;

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant ;

Considérant que "Les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1 000 habitants au sein des organes délibérants des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau" ;

Le Conseil municipal de la commune de Limeyrat **DÉSIGNE** :

Délégué titulaire (mairie)	M. SAUTIER Claude
Délégué suppléant (1er adjoint)	M. CONSTANT Didier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie, le 24 mars 2026

Le Maire, Claude SAUTIER

Certifié exécutoire,

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le 24/03/2026